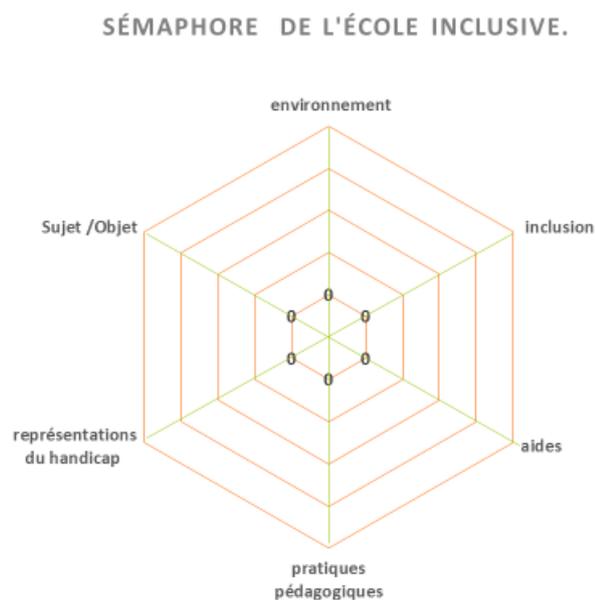


Le sémaphore de l'école inclusive.



V/ Poutoux Mars 217

Comment utiliser le sémaphore ?

Nous proposons ce sémaphore représentant [le paradigme de l'école inclusive](#) qui met en scène les différentes logiques à l'œuvre à partir de 6 axes sélectionnés. Le tableau ci-dessous compare ce qui se joue entre anciennes et nouvelles logiques.

Anciennes logiques	Nouvelles logiques vers une société inclusive, une école inclusive.
Médicale	Environnementale
Catégorielle : en fonction des catégories, les élèves « entrent » dans telle ou telle structure ou filière.	Notion de Besoins éducatifs
	De droit, de non-discrimination
Institutions spécialisées « à part », y compris au sein de l'école.	Accès chaque fois que possible aux <u>institutions ordinaires</u> , dont l'école.
Des Spécialistes	Des partenaires
Assistanat : La personne est objet de soins.	Participation : la personne est sujet et acteur.

Sur chaque axe, le curseur varie de 0 à 5 pour faire état du développement des conceptions, organisations, pratiques qui mettent en œuvre le paradigme de l'école inclusive. Le sémaphore se construit en notant un point chaque fois qu'une action, un micro événement se produit sur l'axe concerné et manifeste la mise en œuvre des logiques de l'école inclusive.

Il peut être utilisé par une équipe autour de situations liées à une classe, à un élève... L'idéal est sans doute de le réaliser sur une période donnée en relevant des faits précis qui vont s'inscrire dans le sémaphore et de le comparer ensuite à un autre moment.

Il peut aussi être utilisé en formation en recueillant auprès des stagiaires des faits relatifs aux axes proposés et renvoyer une image des évolutions en cours.

Dans les deux cas il est nécessaire de noter tous les faits, exemples, micro événements rapportés ; chacun de ces éléments devant être discuté entre les participants pour valider l'obtention d'un point. D'autre part le listing de ces données constitue des exemples de mise en œuvre intéressants à conserver. Ils donneront trace d'une évolution des pratiques.

Définition des axes :

Sur l'axe de l'environnement, la bienveillance, l'accueil, le souci de la participation de tous sont des marqueurs positifs. De plus l'accessibilité doit aussi se décliner dans le domaine pédagogique, non pas seulement en termes d'adaptations mais bien en termes de recherche des obstacles éventuels présents dans une situation, activité, consigne proposée aux élèves. La question de la communication interfère : quelle accessibilité possible de la langue utilisée ?

L'axe des pratiques doit mettre en valeur des pédagogies différenciées, collaboratives et équitables. Il convient de combiner la focale individualisée à celle de l'environnement afin de concevoir autrement les propositions pédagogiques. Sous collaboratif, nous entendons à la fois les modalités de travail entre adultes mais aussi le développement de situations collaboratives entre les élèves. Une visée équitable permet cette adaptation nécessaire aux besoins différents. Cela se manifeste particulièrement dans les modalités d'évaluation qui privilégient la mise en valeur des progrès réalisés par chacun, soit une évaluation positive qui précise mieux les acquis réalisés.

L'axe des aides permet d'observer comment celles-ci sont dispensées et le caractère qu'elles ont. Ce sont des aides pédagogiques qui permettent la participation de tous à l'activité, qui témoignent d'une mise en œuvre des nouvelles logiques qui s'éloignent de la remédiation et travaillent en prévention. Elles sont offertes à tous dans le cadre commun et ordinaire, espace et temps de la classe. S'il y a un AESH¹, les aides sont-elles mutualisées ou ciblées sur un seul élève ? Interviennent-elles en amont de façon préparatoire à une activité commune afin de faciliter la participation de chacun ? Ou sont-elles prévues à titre de remédiation ? le curseur devrait se déplacer vers des aides fournies au sein de l'espace et temps de la classe, des aides mutualisées et prioritairement conçues en amont plutôt qu'en aval.

Sur l'axe des représentations du handicap, le curseur est au plus bas lorsque celles-ci sont référées seulement aux facteurs individuels, médicaux et catégoriels. C'est ici la notion de besoins éducatifs particuliers qui est convoquée, non pas pour « remplacer » le terme de handicap mais bien pour désigner quel est le besoin d'aides de la personne dans cette situation. Ceci nécessite donc de pouvoir évaluer les besoins de l'enfant dans telle ou telle situation dans le contexte scolaire et les différents lieux de l'établissement.

L'axe de l'inclusion, il s'agit de voir comment celles-ci sont élaborées ? En quoi elles répondent aux besoins du jeune ? Qui est associé à cette élaboration et mise en œuvre ? Quels temps, quelles disciplines, pour quels apprentissages ? Tous les acteurs sont-ils engagés dans cette recherche d'inclusions ou cela ne concerne-t-il que certains ? Les élèves sont-ils inscrits dans leur classe de référence ? Où est situé le dispositif au sein de l'établissement ?

Enfin sur l'axe objet, sujet, quelle logique est visée ? Celle de l'assistantat ou celle de l'empowerment ? Comment est mobilisée, sollicitée, prise en compte la parole des parents, des jeunes ? En particulier dans le projet de scolarisation, ses modalités, l'emploi du temps, les liens avec les partenaires de soin.

¹ AESH : Accompagnant d'élève en situation de handicap.

Environnement	Pratiques pédagogiques	Aides	Représentations du handicap	Inclusion	Sujet/ objet
Accessible	Différenciées	Proposées à tous	Le regard se porte sur la situation	Quel type d'inclusions au sein de l'établissement ?	L'enfant est-il associé au projet ? Sa famille ?
bienveillant	Collaboratives	Dans le même espace-temps de la classe	Elles s'éloignent d'une vision catégorielle ou/et médicale	Permettent-elles de répondre aux besoins de l'élève ?	Quelle place est faite aux parents en ESS ?
Compréhensif	En équipe	Préventives	Comment dénomme-t-on les élèves ?	Font-elles partie intégrante du projet d'apprentissage ?	Quelle valeur attribue-t-on à leur parole, à celle de l'enfant ?
Favorisant la participation sociale	De projet	A la carte	C'est la notion de besoin éducatif particulier qui est prise en compte	Qui participe aux inclusions ?	Tient- on compte des demandes ?
Proposant des opportunités pédagogiques à tous	Visent le développement des compétences	Avec différents partenaires			
		S'il y a un AESH, sont-elles mutualisées ?			